



## Compte rendu de la Réunion du 15 Avril 2008



### **13 personnes étaient présentes :**

Jean Louis et Jocelyne Duquesnoy, Alexandre Dhondt, Didier Borgoo, Mathieu Jeanne, Sylvain Lanzeman, Morgan Lebon et son père, Antoine Couillet, Jonathan Rihet, Pascal Leriche, Gérard Tribou, Didier Boinet

### **2 personnes excusées :**

Romain Borgoo, Jean Lou Robin

### **SUJETS ABORDES AU COURS DE LA REUNION :**

- **Compte rendu financier :** explication des diverses dépenses et recettes depuis le début de l'année.
- **Discussion à propos de l'Assemblée Générale 2007 :**

Manque de mobilisation de la part des adhérents. En effet, seulement 50 repas ont été enregistré ce qui rend cette AG coûteuse pour le club.

Cela pose la question de son déroulement l'année prochaine. Y aura-t-il un repas ou une simple réunion suivi d'un restaurant pour les intéressés ?

**NB : A noter que l'Assemblée Générale 2008 aura lieu le 30 novembre.**

- **Gentleman du club :**

La date de ce gentleman a été définie pour le 19 octobre.

Un accord est recherché entre un bar brasserie mais cela se révèle délicat. Une solution concernant la restauration des coureurs doit être trouvée.

Une discussion à propos du parcours a eu lieu : Faut-il utiliser l'ancien parcours ?

- **Les départs et arrivées au club :**

Deux coureurs sont venus compléter notre effectif à savoir : Jonathan Rihet et Jean Lou Robin (Ancien coureur du club)

- **Engagement via internet :**

Pour des raisons pratiques et financières, le club souhaite conserver sa méthode d'engagement plutôt qu'Internet pour l'instant.

- **Nouveaux maillots :**

Un devis concernant l'achat de nouveaux maillots a été demandé au fournisseur. Nous devrions prochainement recevoir la maquette.

- **31 mai : Championnat départemental FFC par équipe:**

Le club a le souhait d'être représenté lors de cette compétition. Il est donc nécessaire de constituer des équipes.

- **Mise en place du site internet :**

Le club possède désormais un site internet à l'adresse suivante : <http://acaminoise.free.fr>

- **Sensibilisation quant à la responsabilité de chacun :**

Le conseil d'administration tient à rappeler que le port du casque est obligatoire même lors des sorties d'entraînement. En effet il ne se tiendra pas pour responsable en cas d'incident.

Pour que l'assurance FFC fonctionne, il est impératif que le coureur porte son casque.